

**RAPPEL**

T  
R  
O  
U  
I  
L  
L  
A  
S



➤ **REVISION DES LISTES ELECTORALES**

Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu jusqu'à la fin décembre dernier délai. Une permanence sera exceptionnellement assurée en Mairie le samedi 31 décembre de 10h à 12h (uniquement pour les retardataires qui ne seraient pas encore inscrits).

Se présenter au secrétariat de la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, avis d'imposition...).

Les jeunes gens (garçons ou filles) ne s'étant pas fait recenser lors de leur seizième anniversaire, doivent se faire inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter.

➤ **COLIS DE NOEL ET GOUTER DE FIN D'ANNEE**

La distribution du colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus aura lieu le lundi 19 décembre. Pour les personnes absentes ce jour-là, un papier sera déposé dans leur boîte aux lettres, afin qu'elles puissent récupérer leur colis ultérieurement au secrétariat de la Mairie.

D'autre part, le goûter/spectacle offert par la municipalité à la salle des fêtes aura lieu le mardi 20 décembre à partir de 14h 30.

➤ **REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

L'association Festi Loisirs n'organisera pas, cette année, le réveillon de la St Sylvestre.

**FETES DE FIN D'ANNEE : OUVERTURES/FERMETURES**

➤ **Les déchetteries de Thuir et de Trouillas** seront fermées les dimanches 25 décembre 2016 et 1<sup>er</sup> janvier 2017 toute la journée

➤ L'agence postale sera exceptionnellement fermée le samedi 31 décembre.

**FNACA**

Les membres du bureau seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes dimanche 18 décembre à 16h à l'occasion de la traditionnelle rifle.

## **RECENSEMENT**

La population de la commune sera recensée par l'INSEE du 19 janvier au 18 février prochain. Les agents recenseurs effectueront une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Ils seront munis d'une carte avec leur nom et leur photo.

Nous comptons sur votre collaboration en réservant le meilleur accueil à ces 5 agents recenseurs :

- Gwenaëlle DERVEAUX
- Sabrina ESTORACH
- Jérémy VAUCHEL
- Christèle MOREAU
- Marjorie OLIVERES

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

*Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe*

## **POUR INFO**

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 14 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes.

## **GRIPPE AVIAIRE**

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours.

Devant la recrudescence des cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux,
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles,
- aucune volaille de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel,
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois,
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour.

***Si une mortalité anormale est constatée*** : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus :

[HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE)

### **ADIL66 – Agence Départementale d'Information sur le Logement**

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux, l'ADIL vous propose un conseil gratuit et complet sur le logement, vous informe et vous conseille.

Une permanence est assurée le 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois en Mairie. Pour prendre rendez-vous : ADIL – Tél. : 04.68.52.00.00

## **COMMUNIQUE**

Une erreur s'est glissée dans le flash du mois de novembre dernier. Dans Taxi d'Aqui :

- au lieu de contact 06.23.35.57305
- il fallait lire contact 06.23.35.57.05

## **NOUVEAUTE DANS LA COMMUNE**

### ➤ **Electricien**

JAMET Guillaume – 11 Avenue de la San Joan

Tél. : 06.73.18.88.79

[gjamet.elec@sfr.fr](mailto:gjamet.elec@sfr.fr)

### ➤ **Mécanique à domicile**

CHEVRIER Pascal – 3 b, rue des Aubépines

Tél. : 06.52.55.35.06

[pascalchev@hotmail.fr](mailto:pascalchev@hotmail.fr)

### ➤ **Assistants maternelles**

LOPEZ Marie – 9, rue des Vignes

Tél. : 06.35.50.97.47

FONTANET Nathalie – 17, Avenue du Monastir

Tél. : 06.66.19.98.62

## **BOULANGERIE « LA CALINE »**

### ➤ **Ouverture** :

du mardi 20 au samedi 24 décembre de 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h

du mardi 27 au samedi 31 décembre de 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h

dimanche 25 décembre 2016 de 6h30 à 12h30

### ➤ **Fermeture**

dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2017 toute la journée.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Afin d'organiser au mieux notre fabrication, nous vous invitons à commander à l'avance vos desserts et gourmandises.

**LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**